

L'arrivée de Walmart à La Pocatière

Un attractif non négligeable selon la Chambre de commerce

La Pocatière, le 27 septembre 2011 – La Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet trouve positive l'arrivée prochaine de la bannière Walmart à La Pocatière. « Avec l'incertitude créée par la vente de la bannière Zellers, le milieu se retrouvait devant une perte possible d'un joueur et employeur important de la région. De plus, le fait que les magasins Hart soient actuellement sous la loi de la protection des faillites laisse planer un doute quant à la présence de grandes chaînes dans le centre commercial et à La Pocatière. La venue de la bannière Walmart consolidera des emplois en plus de servir d'attractif non négligeable dans la région. Les fuites commerciales vers les grands centres en seront certainement réduites » de dire le président de la Chambre de commerce Monsieur Gabriel Hudon.

L'arrivée de cette entreprise bonifiera l'offre commerciale de toute une région et, du même coup, aidera à promouvoir encore plus l'achat local. La population n'aura plus à se déplacer à l'extérieur pour retrouver cette bannière. Les commerces de détail autour pourront profiter du fait que ce type de bannière attire les consommateurs de partout. Ceux-ci en profiteront sûrement pour magasiner dans notre milieu. Notre région sortira gagnante de la venue de cette entreprise.

Kamouraska-L'Islet connaît depuis quelques années une croissance puisque plusieurs grandes chaînes ont choisi notre région pour s'établir, faisant ainsi travailler plusieurs personnes et investissant dans le milieu. « Nous sommes conscients qu'il pourrait y avoir des impacts sur les commerces de détail du milieu et nous serons là pour les supporter afin que l'arrivée du magasin Walmart soit bénéfique pour nos membres » de conclure, Monsieur Hudon.

A propos de la CCKL

Fondée en 1959, la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet est un regroupement de gens d'affaires qui représente plus de 340 membres provenant de tous les secteurs économiques du territoire de Kamouraska et de L'Islet.